# Flash Territoires de projet et usages du numérique







# Édito

# Le numérique, levier du développement local

En trois décennies, les outils numériques se sont déployés dans toutes les activités quotidiennes des citoyens, des entreprises, des administrations et de leurs agents, qui voient ainsi leurs missions et leurs pratiques profondément modifiées. Depuis la loi de 2016 pour une République numérique, la numérisation de l'action publique impose ses enjeux dans tous les secteurs.

De la politique d'ouverture des données (data. gouv.fr) à l'expérimentation de l'intelligence artificielle (IA) prénommée Albert dans le réseau France services, en passant par la dématérialisation d'un nombre croissant de services et le principe "dites-le-nous une fois", la politique française en la matière s'est sans cesse approfondie. Pilotée par la DITP et la DINUM, la transformation numérique est à l'œuvre à tous les niveaux.

Les collectivités territoriales ne sont pas en reste. Dématérialisation, pilotage par les données (SIG, données ouvertes), télétravail, etc., font partie de leur quotidien. Le numérique ouvre des possibilités de mutualisation et de renouvellement du développement local où chaque secteur (agriculture, animation économique, santé, tourisme, etc.) peut y puiser des ressources.

Ces capacités nouvelles ne sont pas sans soulever de multiples problématiques : infrastructures et équipement, compétences, accès aux services, fracture numérique... Les acteurs publics locaux doivent prendre garde à contenir les effets contradictoires de ces réformes et des outils numériques.

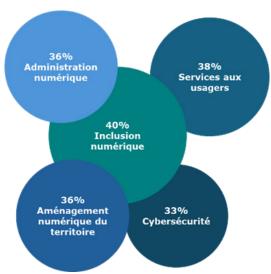
ANPP - Territoires de projet s'est adressée à ses adhérents pour connaître les usages internes des outils numériques et les enjeux qu'ils soulèvent.

# Le numérique, stratégie de planification et enjeu de développement

Signe d'une intégration progressive dans les stratégies territoriales, les Pôles territoriaux font référence dans leurs réponses aux cadres nationaux en matière de numérique, notamment France Numérique Ensemble, la feuille de route nationale, accompagnée de son <u>outil diagnostic >></u>.

La Stratégie de cohérence pour l'aménagement numérique (**SCORAN**) et les **documents spécifiques adoptés à l'échelle régionale** (comme par exemple la <u>Politique publique des Usages numériques en Bourgogne-Franche-Comté >></u>) sont également identifiés comme points de repère pour les acteurs locaux, bien que l'intégration régionale des différents schémas directeurs territoriaux n'ait pas encore abouti, la cohérence restant en partie à construire entre ces différents documents<sup>1</sup>.

Localement, le numérique s'inscrit comme un axe du projet de territoire dans 45% des Territoires de projet et se place au cœur des enjeux de développement local. Transversal, on le retrouve mis au service des différentes orientations traduites en actions : améliorer l'accueil



Priorités des communautés de communes en matière de numérique - Baromètre de la maturité numérique, Intercommunalités de France

touristique par l'adoption de nouveaux outils, développement de tiers-lieux et du télétravail, répondre aux enjeux de planification, désenclaver le territoire, promouvoir la sobriété numérique, etc.

S'il s'impose comme un outil central et transversal de l'action publique, il est **nécessaire d'en appréhender les effets de bord**. Les études concernant la dématérialisation des services publics sont désormais nombreuses à identifier les risques de **fracture numérique**, de relégation des publics les moins équipés ou formés à l'usage des outils². Alors que la France compte **15%** de personne en situation d'illectronisme³, les usagers ne sont pas les seuls touchés par cette fracture et les territoires en difficulté économique ou mal connectés voient les bénéfices du numérique leur échapper. Ainsi, certains départements comptent encore plus de **20%** d'usagers sans accès au très haut débit, bien que la situation qui prévalait précédemment se résorbe progressivement⁴.

#### Stratégie numérique

#### **France Très Haut Débit**

Oriente depuis 2013 le déploiement de la fibre sur l'ensemble du territoire national

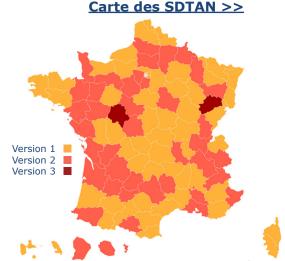
Stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique (SCoRAN)

Five les grandes orientations souhaitées par

Fixe les grandes orientations souhaitées par les acteurs régionaux.

#### Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN)

Document indicatif de planification, il recense les infrastructures, identifie les perspectives de déploiement et favorise la cohérence des initiatives publiques et privées. Il recouvre un ou plusieurs départements ou une région.



Source : AVICCA, données 2021

<sup>1</sup> Carole Chevilley-Hiver. La planification de l'aménagement numérique du territoire.

<sup>2</sup> Rapport de la Défenseur des droits >>

<sup>3</sup> L'illectronisme désigne la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques. Rapport sénatorial L'illectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de tablette magique!, 2020 >>

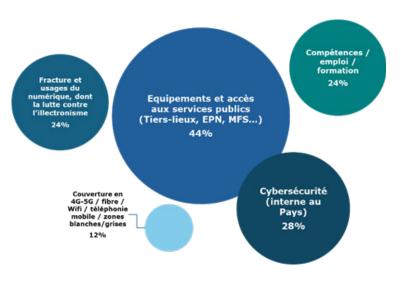
<sup>4</sup> D'après les chiffres de l'ARCEP. À titre d'exemple, l'équipement en fibre de l'Ardèche est passé de 29% à 53% entre 2022 et 2024, celui des Côtes-d'Armor de 31% à 61%.

## Le numérique au service des Territoires

Les usages du numérique par les Territoires de projet sont marqués par **une importante diversité**. Ils touchent autant les politiques d'organisation que de développement local.

Signe de la **prégnance des questions de développement équilibré et inclusif** du numérique, l'équipement et l'accès aux services publics représentent les premiers enjeux identifiés par ces derniers.

Caractérisés par les ruralités qui les composent, ils se confrontent à l'éloignement des services, auquel s'ajoute la dématérialisation, le sous-équipement des ménages, voire l'illectronisme. En réponse à ces problématiques, les lieux de médiation numérique et l'accueil physique des usagers apparaissent comme des réponses privilégiées.



#### Le numérique en actions

L'animation du sujet numérique au sein des équipes met en évidence sa transversalité. Si quelques Territoires de projet y dédient un ou plusieurs ETP, davantage lorsque des outils (SIG, plateforme d'achat) ou un service comme les conseillers numériques sont portés par la structure, la majorité intègre ces enjeux au champ d'intervention des agents.

L'information géographique représente l'application la plus répandue. Toutefois, il contribue également aux stratégies des GAL LEADER, dans la dimension accessibilité/équipement, mais aussi aux contrats locaux de santé pour le **déploiement de la télémédecine** ou se trouve encore dans les conventions territoriales de la Caisse d'allocations familiales. La réflexion concernant son intégration aux missions des Pays et les réponses potentielles aux problématiques des territoires est devenue un passage obligé des politiques de développement local, toutes thématiques confondues.

#### Les dispositifs de l'ANCT pour accompagner le numérique des Territoires

Parmi les acteurs de l'accompagnement au déploiement du numérique, l'ANCT se positionne à la fois sur le développement de solutions, l'accès aux services et les infrastructures, à travers trois dispositifs.

#### Le Conseiller numérique

Il sont 4.000 à travers la France pour **accompagner les usagers** - particuliers, TPE/PME - dans leurs pratiques numériques. Savoir-faire de base, démarches administratives, accès à l'emploi, référencement, etc., le conseiller numérique le plus proche contribue à la montée en compétence générale et à la réduction de la fracture numérique.

En savoir + >>

#### L'Incubateur des Territoires

Conçu pour f**avoriser l'émergence de services numériques** répondant aux problèmes du territoire, l'Incubateur accompagne les territoires, de la commune à la région. Implication des agents, innovation, développement, mise à l'échelle et mutualisation sont au cœur de sa mission. En savoir +

#### L'accélérateur des tiers-lieux

Pour accompagner les pratiques numériques, il faut les accueillir. Depuis 2020, l'ANCT contribue à la **dynamique de maillage du territoire** en tiers-lieux, par l'appui à leur émergence, au déploiement de leurs services et à la stabilisation de leur modèle économique. En savoir +

#### Un service numérique pour la transition énergétique dans le Pays Val de Lorraine

L'aménagement repose en grande partie sur la **connaissance du territoire** et la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a mis en lumière la nécessité d'un diagnostic fin des capacités du territoire. Pour appuyer cette démarche et outiller l'ensemble des acteurs locaux, le Pays Val de Lorraine porte un **cadastre solaire** >>

Disponible sous forme de système d'information géographique facile d'utilisation, cet outil permet de **visualiser le potentiel solaire** en toiture pour tous les bâtiments du territoire, publics et privés (entreprises et particuliers).

Une fois un bâtiment sélectionné, un parcours d'estimation du coût et de la rentabilité d'une installation de production d'électricité ou d'eau chaude est proposé.



#### Le programme Leader au service du développement numérique du Pays du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras

Identifiant les outils numériques et leur maîtrise comme moteurs de développement économique, de médiation culturelle et éducative et d'efficacité de l'administration publique, le Pays BEGQ en a fait **un axe essentiel de sa stratégie Leader 2023-2027**; "Aider à la mise en place d'un numérique écoresponsable, inclusif et accessible", sur lequel sont fléchés 15% de l'enveloppe.

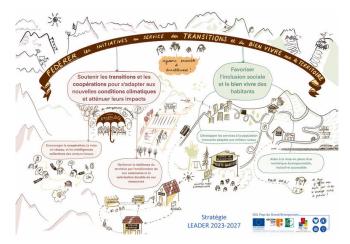
Deux enjeux sont particulièrement mis en avant :

• L'inclusion sociale et la cohésion du territoire à travers la maîtrise et la disponibilité de l'outil informatique.

Les chambres consulaires et le réseau France Services sont identifiés comme les partenaires pour conduire des animations auprès des différents publics, mais aussi accompagner la transition digitale des organisations. Les acteurs de l'insertion et de la seconde vie des objets (Emmaüs Connect, ressourceries) contribuent à l'équipement de ces publics.

Par ailleurs, dans un territoire attractif, mais traversé par des problématiques d'accessibilité, le développement du télétravail et des structures d'accueil (tiers-lieux par exemple) constitue des enjeux de maintien et d'attraction des actifs.

• La **sobriété du numérique**, notamment abordée sous le jour du stockage des données. Le financement des projets est ainsi sensible à la manière dont ils répondent à ces enjeux de consommation d'énergie et d'émission de GES. La sensibilisation à ces enjeux est soutenue, ainsi que la mise en réseau des initiatives.



#### L'information territoriale en Marennes Oléron

Le Pôle territorial propose un <u>service d'information territoriale >></u> à ses membres, dans le but de les **accompagner** et les **conseiller sur le volet numérique** du projet de territoire, permettre la création d'observatoires en fonction de leurs besoins et renforcer la place du SIG dans les différents services des intercommunalités.

Les besoins identifiés touchent des secteurs aussi divers que l'agriculture, l'énergie et le climat, la gestion des déchets, les mobilités, etc.



Un datalogue regroupe les données et indicateurs mis à disposition de l'ensemble des utilisateurs. Il s'accompagne d'un service de datavisualisation (cartographie) permettant la mise en œuvre de la redevance Déchet, par exemple, ou le contrôle des installations comme les barrières de sécurité du marais de Brouage.

L'outil intervient également dans le suivi du SCoT et est mis à disposition des communes pour l'élaboration et le suivi du PLU. Un **partenariat avec les producteurs d'huîtres** réunis au sein d'un Groupement Qualité donne à voir l'intérêt d'un SIG dans l'animation économique du territoire.

## Maîtrise des données et cybersécurité

Les enjeux relatifs aux données sont au cœur des politiques numériques. Le **stockage des données** en est devenu l'un des aspects centraux, mêlant questions de sécurité, de continuité des services et de souveraineté numérique. **90%** de Territoires de projet déclarent connaître "où sont stockées leurs données", ce qui relève moins du où physique exact que du qui. Stockage sur un serveur propre ou chez un prestataire, français pour une majorité, sont les options retenues par les Territoires.

Les enjeux liés aux usages et impacts du numérique sont davantage appréhendés en termes de sécurité que de sobriété, ce qui se traduit par 70% de Territoires ayant adopté des mesures en matière de cybersécurité et 65% à avoir nommé un Délégué à la protection des données. Le RGPD offre un cadre de définition de ces mesures, tandis que de multiples outils (pare-feu, VPN<sup>5</sup>, stop courriels, double authentification, etc.) sont mis en place.

Le recours à un prestataire est largement partagé, dans le même temps que les Territoires peuvent s'appuyer sur les services intercommunaux, lorsque ceux-ci disposent de l'ingénierie en la matière. En ce sens, le **partage de connaissance** et de bonnes pratiques ressort comme un élément important, les Pôles territoriaux jouant, dans ce domaine comme dans bien d'autres, un rôle de diffusion de celles-ci. Ils peuvent également s'appuyer sur les ressources de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes informatiques (<u>ANSSI >></u>), allant des publications généralistes aux parcours de formation.

Malgré la loi REEN, seuls **15% ont adopté une Charte de la sobriété numérique** ou un document similaire à ce jour. Alors que la progression de la prise en compte des enjeux climatiques et environnementaux est constante, le numérique échappe encore parfois à ce mouvement, sa dimension physique n'étant pas toujours tangible en dehors du matériel informatique.

#### FOCUS Délégué à la protection des données (DPO)<sup>6</sup>

#### Missions du DPO

- Informer et conseiller la collectivité
- Contrôler le respect du règlement et du droit national en matière de protection des données
- Point de contact pour les personnes dont les données sont traitées et l'interlocuteur de la CNIL

#### Compétences

Connaissances du droit et des pratiques relatifs à la RGPD, sans obligation d'attestation de la compétence, qui peut être acquises ou développée dans le cadre d'un plan de formation, par exemple. La CNIL propose <u>un MOOC de formation sur les fondamentaux RGPD - loi Informatique et Libertés >></u>

#### Statut

- Avoir accès et rendre compte à l'exécutif de la collectivité, quelle que soit la position dans l'organigramme
- Indépendance dans l'exercice de sa mission
- Être à l'abri des conflits d'intérêt

#### **Formes possibles**

- Délégué interne
   Délégué externe
   (prestataire de service)
- Mise à disposition d'un agent entre collectivités
  - Convention de prestation entre établissements
  - Service unifié ou commun

<sup>5</sup> Conseil de France Numérique pour la mise en place d'un VPN >>

<sup>6</sup> À partir du Guide RGPD de la CNIL >>

#### Pour des Territoires numériques inclusifs et sûrs

Les Territoires de projet ont **progressivement intégré les outils numériques** dans leurs activités, reconnaissant leur potentiel pour le développement local. De plus en plus présent de manière transversale dans les projets de territoire, le numérique sert de levier pour des initiatives allant du tourisme à la planification urbaine.

Les Pays et PETR restent toutefois vigilants face aux **risques de fracture numérique** et d'exclusion de certains publics. La médiation numérique et le maintien de services physiques, même de manière réduite, apparaissent comme des solutions privilégiées pour garantir l'accès de tous aux services publics. La **cybersécurité** représente également une préoccupation croissante mais encore à encourager, quand la sobriété numérique gagnerait à être davantage prise en considération.

Nos recommandations pour l'appropriation et le développement des outils numériques dans les Territoires de projet :

- **Renforcer la formation** continue des agents et des élus sur les outils numériques et la cybersécurité pour assurer une utilisation efficace et sécurisée des technologies
- **Développer les partenariats** avec les acteurs locaux (entreprises, associations) pour créer un écosystème numérique territorial favorisant l'inclusion, la sobriété et l'innovation
- Mettre en place une stratégie de sobriété numérique, incluant l'adoption d'une charte et la sensibilisation des usagers aux impacts environnementaux du numérique
- Renforcer la mutualisation des ressources numériques entre les communes et les EPCI membres du Territoire pour optimiser les coûts et l'efficacité des services
- **Intégrer un volet "inclusion numérique"** dans les projets de développement local pour lutter contre la fracture numérique
- Soutenir le dispositif des Conseillers numériques

L'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) représente et fédère les Pays, les Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, les Territoires de projets, les GAL et leurs Conseils de développement, dans une démarche globale, stratégique et prospective. Elle a pour mission de mutualiser les expériences entre ces territoires et d'être le support d'un échange permanent d'informations et de bonnes pratiques entre eux, entre leurs représentants et ceux des collectivités locales, de l'État et des acteurs locaux.

L'Association accompagne ses adhérents dans leur action et porte leurs contributions auprès des pouvoirs publics à partir de la remontée des pratiques de terrain.

ANPP - Territoires de projet 22 rue de JOUBERT - 75009 PARIS

**Directeur de publication :** Michael RESTIER, Directeur **Analyse de :** Romain VILLION, Chargé de mission

